

LA FOURDRINOISE

*Domaine du Clos St Lambert
Fourdrain (Aisne)*

14 MAI 2026

Bulletin de Participation

Lieu :

DOMAINE DU CLOS SAINT LAMBERT
02870 FOURDRAIN
D1044 (entre St Quentin et Laon)
Ensuite prendre D543E
Rue du LAVIER
En direction de la poudrière
Jusqu'à la voie de chemin de fer



RESTAURATION SUR PLACE
MERCREDI SOIR
JEUDI MIDI

Inscription à retourner avant le **JEUDI 7 MAI 2026**
A RANDO SOMME 9 RUE DES HIRONDELLES 80800 GENTELLES

Apres **le JEUDI 7 MAI 2026** vous pourrez toujours vous inscrire sur place avec la feuille de participation avec la photocopie du memo d'assurance ou de l'attestation d'assurance obligatoire.

Bien remplir le formulaire entièrement et lisiblement
UN E-MAIL DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION VOUS SERA ENVOYER

CONDUCTEUR QUAD CONDUCTEUR MOTO CONDUCTEUR SSV

NOM PRENOM

AGE

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE

PORTABLE

E-MAIL

Bien écrire et lisiblement votre E-mail pour votre confirmation**PASSAGER**

NOM PRENOM

AGE

VEHICULE

MARQUE MODELE QUAD - SSV MODELE MOTO

CYLINDREE

N° PERMIS DE CONDUIRE

IMMATRICULATION

(Obligatoire)**Fournir une photocopie du memo d'assurance ou attestation du fichier FVA (fichier des véhicules assurés) avec la feuille de participation****ATTENTION A REMPLIR POUR LES VEHICULES NON HOMOLOGUES :****QUAD MOTO ET SSV ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR OBLIGATOIRE.****L'ASSURANCE A LA JOURNEE N'EST PAS VALIDE.****LA FOURDRINOISE N'EST PAS UN CIRCUIT HOMOLOGUÉ NI UN CIRCUIT ASPHALTE****la RC doit comporter****le nom du propriétaire - la marque du véhicule - le modèle du véhicule****le numéro du châssis ou moteur****Aucune inscription ne sera prise en compte sans présentation d'une assurance véhicule à l'année**

MARQUE MODELE QUAD – SSV – MOTO..... CYLINDRE

N° DE CHASSIS ou MOTEUR.....

Aucun autre conducteur que celui inscrit n'est autorisé à conduire. Seul les véhicules munis d'une plaque concurrent sont autorisés sur le parcours**Conduite interdite au moins de 17 ans Aucun Passager de moins de 10 ans n'est autorisé****Cocher l'option choisie****JEUDI 14 MAI 2026** **1 CONDUCTEUR – 70€**
QUAD / SSV / MOTO **1 CONDUCTEUR + 1 PASSAGER – 85€**
QUAD / SSV / MOTO**OFFRE D'ENGAGEMENT POUR LES GROUPES**

5 engagements payés
Le 6^{ième} CONDUCTEUR demi-tarif
10 engagements payés
Le 11^{ième} CONDUCTEUR offert

**JE ROULE ENTRE AMI(e)S, JE DONNE UN NOM
À MON GROUPE**

.....

Règlement à lire attentivement

La randonnée est exclusivement réservée aux possesseurs de quad/moto/ssv et assurés.

Elle est organisée sur un parcours balisé et fléché, sans notion de vitesse, sans chronométrage et sans classement.

Tout hors-piste est strictement interdit.

La randonnée n'a aucun caractère compétitif et se déroule dans le strict respect des règles de sécurité et des consignes de l'organisateur

Chaque participant s'engage à respecter le domaine du St Lambert, les cultures, ainsi que la faune et la flore.

Tout comportement portant atteinte à l'environnement ou au bon déroulement de l'événement entraînera l'exclusion immédiate du participant, sans possibilité de remboursement.

Chaque participant déclare être propriétaire du véhicule engagé et que celui-ci est couvert par une assurance responsabilité civile conforme à la réglementation en vigueur.

Il reconnaît participer à la randonnée sous sa propre responsabilité et rester seul responsable de sa conduite, de son véhicule, ainsi que des dommages corporels, matériels ou immatériels qu'il pourrait subir ou causer à des tiers. Les participants sont informés des risques inhérent à la pratique d'une randonnée en véhicule terrestre à moteur et déclarent les accepter en toute connaissance de cause.

Il leur appartient, s'ils l'estiment nécessaire, de souscrire toute assurance complémentaire couvrant leurs dommages personnels ou matériels.

En conséquence, les participants ne pourront rechercher la responsabilité de l'association organisatrice, du domaine ni de leurs représentants. Conducteurs, passagers et accompagnants sont considérés comme participants à l'événement et s'engagent à respecter le présent règlement. L'Organisation se réserve le droit d'exclure à tout moment toute personne dont le comportement serait jugé dangereux, inadapté ou contraire au présent règlement, sans que cette exclusion ne puisse donner lieu à un quelconque recours. Seront admises les machines en parfait état de marche, préalablement révisées, aucun problème technique ou mécanique ne devant être connu avant le départ et répondant aux normes constructeurs.

Toute nuisance sonore est strictement interdite après 0h00 le mercredi.

Le démarrage ainsi que toute circulation de quads, SSV et motos sur le parking sont formellement interdits le mercredi après 20h00.

Seuls les barbecues sur pied sont autorisés, sous réserve de la présence obligatoire d'un extincteur à proximité immédiate. Tout feu au sol ou non sécurisé est strictement interdit.

Tout manquement à ces consignes de sécurité et de bon usage entraînera l'exclusion immédiate des départs de la randonnée, sans possibilité de recours.

Equipement obligatoire ex : casque homologué, gants, (botte pour les motos cross), lunettes, veste et pantalon long. Le niveau sonore de l'échappement doit être aux normes des constructeurs.

Port du casque obligatoire en tout lieu des lors que la machine roule

CONDITION GENERAL :

En cas d'annulation de la présente inscription signifiée avant le 29 AVRIL 2026, le remboursement sera de 100%, au plus tard le 7 MAI 2026, le remboursement sera de 50% au-delà aucun remboursement ne sera accordé.

En cas d'annulation pour raison médical (justifiée par un certificat) le remboursement s'effectuera à hauteur de 90% à compter qu'il ait été impérativement adressé par courrier postal ou bien par mail 7 jours avant l'événement.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou extrêmes (bulletin régional d'alerte météo), l'organisateur se réserve le droit de modifier, d'annuler et de reporter l'événement.

Je soussigné(e) Nom, Prénom..... m'engage sur l'honneur à respecter le règlement de RandoSOMME et les conditions d'inscription, et en accepter sans réserve toutes les clauses.

Je déclare participer aux activités sous ma propre responsabilité et m'engage à ne pas rechercher la responsabilité de l'organisateur en cas d'accident corporel ou matériel.

Important : Cette inscription ne sera pas enregistrée en l'absence de signature et de règlement

Ci-joint, mon règlement à l'ordre de RANDO SOMME et à renvoyer à l'adresse ci-dessous.

Inscription à retourner à



9 Rue des Hirondelles
80800 GENTELLES

Tel : 06.89.85.43.30

Secrétariat 06.42.56.42.32

E-mail : randsomme@gmail.com

Site Internet : www.randsomme.fr

N° W802001036

Fait à Le : / /2026

Par courrier (chèque obligatoire)

NOM et PRENOM

(Précédée de la mention manuscrite) Lu et approuvé

SIGNATURE

HORAIRE D'OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES DOMAINÉ PRIVE DU CLOS SAINT LAMBERT

MERCREDI 13 MAI : Ouverture 17h00 - Fermeture 21h00

JEUDI 14 MAI : Ouverture 07h00 - Fermeture 19h00

**RESTAURATION SUR PLACE
LE MERCREDI SOIR ET JEUDI MIDI**

PROGRAMME DU JEUDI 14/05/2026

L'accueil administratif sera ouvert à partir de 07h30 pour la récupération des bracelets permettant l'accès à la randonnée.

N'oubliez pas de vous munir des documents suivants
Photocopie du memo ou de l'attestation d'assurance du véhicule

09h00 : Départ Rando

Briefing : présence obligatoire de tous les participants avant l'ouverture de la randonnée.

JEUDI 16h00 : Dernier départ sur le parcours
La fermeture du parcours s'adapte en fonction de la météo

Préparez-vous pour une manifestation pleine de fun !!

Ambiance détendue, bonne humeur garantie,
et un esprit rando à l'état pur.

À noter : côté confort, on reste dans l'esprit fun !

Il y a des toilettes sur place, mais pas de douches à prévoir.
Prévoyez donc le nécessaire pour rester à l'aise pendant toute la durée de l'événement.

Nouveau site internet
WWW.RANDOSOMME.FR